

Les incontournables du droit du travail dans la pratique managériale

Date de dernière mise à jour 31 mars 2021

Durée et organisation

Durée 2 jours

Lieu | Date

QUIMPER

25/04/2022 - 26/04/2022

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de:

- Manager une équipe dans le strict respect des règles de droit (convention collective, règlement intérieur, contrats, horaires, absences, démission, licenciement, intérim...)

Programme

Les sources du droit

- Les sources du droit du travail (réglementaires, négociées)
- L'ordre public social
- Les contrôles

Les relations individuelles de travail

- Identifier et retrouver les principales règles des relations individuelles de travail
- Les différents types de contrat de travail
- Les obligations des parties
- La suspension et la rupture du contrat de travail

Admission

Public

- Tous publics : salariés, demandeurs d'emploi, ...

Pré-requis d'entrée en formation

Maîtriser les savoirs fondamentaux.

Modalités et délais d'accès

Modalités

Inscription et signature de la convention de formation

Délais d'accès

Formation proposée pour minimum 1 session par an. Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la semaine précédant le démarrage de la formation.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon profil du stagiaire

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre)

Coût

660 € HT

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

La durée du travail

- Identifier et retrouver les règles applicables à la durée du travail dans le cadre de ses activités
- La durée légale
- Les durées maximum autorisées
- Les aménagements du temps de travail (HS, modulation, cycle, la contrepartie obligatoire en repos...)

Les principales règles des relations collectives de travail

- Les règles incontournables
- Les congés payés
- L'hygiène et sécurité

Les institutions représentatives du personnel

- Identifier et retrouver les règles applicables aux institutions représentatives du personnel dans le cadre de son activité
- Représentation du personnel et représentation syndicale
- CE, DP, CHSCT, DS
- Représentants syndicaux au CE

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

Utilisation d'une grille de compétences lors des entraînements

Validation

Remise d'une attestation de compétences

Contacts

Contactez votre conseiller·ère inter :

- DPT 22-29 | Nadia LE CHANU | 02 96 58 69 86
- DPT 35-56 | Corinne PRIGENT | 02 96 58 07 27
- Vitré | Katia CANTIN | 02 99 74 11 89